

# Journal officiel de l'Union européenne

C 369



Édition  
de langue française

Communications et informations

58<sup>e</sup> année

6 novembre 2015

Sommaire

## II *Communications*

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION  
EUROPÉENNE

### **Commission européenne**

2015/C 369/01	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections <sup>(1)</sup> . . . . .	1
2015/C 369/02	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection <sup>(2)</sup> . . . . .	11

FR

<sup>(1)</sup> Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE  
<sup>(2)</sup> Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE, sauf en ce qui concerne les produits relevant de l'annexe I du traité



## II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES  
ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le  
fonctionnement de l'Union européenne****Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2015/C 369/01)

Date d'adoption de la décision	07.07.2015	
Numéro de l'aide	SA.36574 (2015/NN)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aide présumée en faveur d'Altrad	
Base juridique	—	
Type de la mesure	Aide individuelle	Altrad
Objectif	—	
Forme de l'aide	—	
Budget	—	
Intensité	Mesure ne constituant pas une aide	
Durée	—	
Secteurs économiques	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Fonds stratégique d'investissement (FSI) 56 rue de Lille 75356 Paris France	

Autres informations	—
---------------------	---

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site: <http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	06.01.2015	
Numéro de l'aide	SA.39009 (2014/N)	
État membre	Slovaquie	
Région	Nitrianský kraj	Article 107(3)(a)
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Poskytnutie investičnej štátnej pomoci v prospech podniku Duslo, a.s.	
Base juridique	<ul style="list-style-type: none"> <li>— zákon č. 561/2007 Z. z. o investičnej pomoci a o zmene a doplnení niektorých zákonov v znení neskorších predpisov</li> <li>— zákon č. 595/2003 Z. z. o dani z príjmov v znení neskorších predpisov</li> <li>— nariadenie vlády Slovenskej republiky č. 481/2011 Z. z., ktorým sa ustanovuje maximálna intenzita investičnej pomoci a výška investičnej pomoci podľa formy investičnej pomoci a miery nezamestnanosti v okresoch podľa jednotlivých regiónov Slovenskej republiky v znení neskorších predpisov</li> <li>— zákon č. 231/1999 Z. z. o štátnej pomoci v znení neskorších predpisov</li> <li>— zákon č. 523/2004 Z. z. o rozpočtových pravidlách verejnej správy a o zmene a doplnení niektorých zákonov v znení neskorších predpisov</li> </ul>	
Type de la mesure	Aide individuelle	Duslo, a.s.
Objectif	Développement régional	
Forme de l'aide	Réduction du taux d'imposition	
Budget	Budget global: EUR 51,9656 (millions)	
Intensité	16,76 %	
Durée	26.06.2014 — 31.03.2027	
Secteurs économiques	Fabrication de produits azotés et d'engrais	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministerstvo financií Slovenskej republiky Štefanovičova 5, 817 82, Bratislava, Slovenská Republika	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site: <http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	14.09.2015
--------------------------------	------------

Numéro de l'aide	SA.39869 (2014/N)	
État membre	Bulgarie	
Région	—	Article 107(3)(a)
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Данъчна преференция по реда на чл. 184 от Закона за корпоративното подоходно облагане за преотстъпване до 100 на сто на дължимия корпоративен данък на данъчно задължени лица за данъчната им печалба от извършваната производствена дейност, включително производство на ишлеме.	
Base juridique	Закон за корпоративното подоходно облагане (ЗКПО).	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Développement régional	
Forme de l'aide	Déduction fiscale	
Budget	Budget global: BGN 210 (millions) Budget annuel: BGN 30 (millions)	
Intensité	50 %	
Durée	31.03.2015 — 31.12.2020	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Министерство на финансите чрез Национална агенция за приходите Република България, гр. София, ул. «Г.С.Раковски» № 102	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	11.08.2015	
Numéro de l'aide	SA.41100 (2015/N)	
État membre	Autriche	
Région	—	Zones mixtes
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Innovationsförderprogramm Kombiniertes Güterverkehr	
Base juridique	— Allgemeine Rahmenrichtlinien für die Gewährung von Förderungen aus Bundesmitteln — die 51. Verordnung des Bundesministers für Finanzen, Jahrgang 2004	

Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	—	
Forme de l'aide	—	
Budget	Budget global: EUR 18 (millions) Budget annuel: EUR 3 (millions)	
Intensité	50 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	—	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	09.07.2015	
Numéro de l'aide	SA.41472 (2015/N)	
État membre	Belgique	
Région	BELGIQUE-BELGIE	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	1. Aide au transport ferroviaire combiné d'unités de transport intermodal 2. Aide au trafic diffus	
Base juridique	<p>Transport combiné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— la loi-programme du 22 décembre 2008</li> <li>— l'arrêté royal du 15 juillet 2009 relatif à la promotion du transport combiné ferroviaire d'unités de transport intermodal pour la période 2009-2012</li> <li>— la loi du 27 décembre 2012 portant des dispositions diverses urgentes</li> <li>— Avant-projet de loi portant prolongement des mesures de soutien au transport combiné et au transport diffus pour la période 2015-2016; ce texte doit encore être traité au parlement fédéral avant d'être signé par le Roi, et publié dans le moniteur belge.</li> </ul> <p>Trafic diffus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— la loi du 27 décembre 2012 portant des diverses dispositions urgentes</li> <li>— Avant-projet de loi portant prolongement des mesures de soutien au transport combiné et au transport diffus pour la période 2015-2016; ce texte doit encore être traité au parlement fédéral avant d'être signé par le Roi, et publié dans le moniteur belge.</li> </ul>	

Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 30 (millions) Budget annuel: EUR 30 (millions)	
Intensité	12,67 %	
Durée	01.01.2015 — 31.12.2016	
Secteurs économiques	Transports ferroviaires de fret	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Service Public Fédéral Mobilité et Transports Rue du Progrès 56 1210 Bruxelles	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	02.07.2015	
Numéro de l'aide	SA.41924 (2015/N)	
État membre	Italie	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Resolution of Banca Romagna	
Base juridique	—	
Type de la mesure	Aide ad hoc	Banca Romagna Cooperativa
Objectif	Remède à une perturbation grave de l'économie	
Forme de l'aide	Autres — L'intervention du FGDCC consiste à combler l'écart négatif résultant d'une cession d'actifs effectuée dans le cadre d'une liquidation. Cet écart négatif résulte du maintien, dans l'entité en liquidation, 1) des créances douteuses d'une valeur comptable de 156 900 000 EUR, 2) des actifs d'impôt différé d'une valeur comptable de 59 100 000 à 66 000 000 EUR, 3) des fonds propres négatifs d'un montant de 21 000 000 à 26 000 000 EUR et 4) de divers coûts de transaction d'un montant de 11 900 000 EUR	

Budget	Budget global: EUR 260,8 (millions)
Intensité	—
Durée	À partir de 10.07.2015
Secteurs économiques	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ASSURANCE
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	FGDCC — Fondo di Garanzia dei Depositanti del Credito Cooperativo Via Lucrezia Romana, 41/47 Roma, Italy
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	22.07.2015	
Numéro de l'aide	SA.42404 (2015/N)	
État membre	Portugal	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Twelfth Prolongation of the Portuguese Guarantee Scheme	
Base juridique	Law 60-A/2008 of 20 October 2008 and its implementing provisions, Portaria n° 1219-A/2008 of 23 October 2008, Portaria n° 946/2010 of 22 September 2010 and Portaria n° 80/2012 of 27 March 2012, law n° 82-B/2014 of 31 December 2015.	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Remède à une perturbation grave de l'économie	
Forme de l'aide	Garantie	
Budget	Budget global: EUR 24 670 (millions)	
Intensité	—	
Durée	jusqu'au 31.12.2015	
Secteurs économiques	Activités des services financiers; hors assurance et caisses de retraite	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministério das Finanças Av. Infante D. Henrique, n° 1, 1149-009 Lisboa	



Autres informations	—
---------------------	---

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	29.09.2015	
Numéro de l'aide	SA.42419 (2015/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Crédit d'impôt cinéma et audiovisuel — modifications	
Base juridique	Articles 220 sexies et 220-F du Code général des impôts (CGI); Articles 46 quater-0 YL à 46 quater-0 YR de l'Annexe III du CGI; Décret n° 2014-794 du 9 juillet 2014 relatif à la partie réglementaire du code du cinéma et de l'image animée, articles D. 331-1 à D. 331-18	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Culture	
Forme de l'aide	Autre forme d'avantage fiscal	
Budget	Budget annuel: EUR 219,9 (millions)	
Intensité	24 %	
Durée	01.01.2016 — 31.12.2017	
Secteurs économiques	Production de films cinématographiques; de vidéo et de programmes de télévision	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Centre national du cinéma et de l'image animée 12, rue de Lübeck 75784 Paris Cedex 16 FRANCE	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	31.08.2015	
Numéro de l'aide	SA.42424 (2015/N)	

État membre	Danemark	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Statstilskud til elintensive virksomheder (State Aid for Electricity-Intensive Companies)	
Base juridique	Lov om statstilskud til elintensive virksomheder (Lov nr. 574 af 4. maj 2015) In English, Act on State Aid for Electricity-Intensive Companies (Act number 574 of 4 May 2015)	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Autres — Direct grant	
Budget	Budget global: DKK 1 110 (millions) Budget annuel: DKK 185 (millions)	
Intensité	85 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Energinet.dk Tonne Kjærvej 65, 7000 Fredericia	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:  
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	29.09.2015	
Numéro de l'aide	SA.42428 (2015/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Crédit d'impôt pour les dépenses de production en France d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles étrangères — modifications	
Base juridique	Articles 220 quaterdecies et 220 Z bis du Code général des impôts (CGI); Articles 46 quater-0ZY bis à 46 quater-0ZY septies de l'Annexe III du CGI; Décret n° 2014-794 du 9 juillet 2014 relatif à la partie réglementaire du code du cinéma et de l'image animée, articles D. 331-1 à D. 331-64	

Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Culture	
Forme de l'aide	Autre forme d'avantage fiscal	
Budget	Budget annuel: EUR 138 (millions)	
Intensité	24 %	
Durée	01.01.2016 — 31.12.2017	
Secteurs économiques	Production de films cinématographiques; de vidéo et de programmes de télévision	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Centre national du cinéma et de l'image animée 12, rue de Lübeck 75016 Paris FRANCE	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:  
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	05.10.2015	
Numéro de l'aide	SA.42596 (2015/N)	
État membre	Royaume-Uni	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Amendment to the Government Support to the Flood Reinsurance Scheme	
Base juridique	Water Act 2014, Part 4 (sections 64-69) The Flood Reinsurance (Scheme Funding and Administration) Regulations 2015 (draft)	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Calamités naturelles ou autres événements extraordinaires, Mauvaises conditions climatiques, Primes d'assurance	
Forme de l'aide	Autres — Accès à un régime de réassurance financé par des prélèvements	
Budget	Budget annuel: GBP 180 (millions)	
Intensité	—	

---

Durée	01.04.2016 — 31.03.2021
Secteurs économiques	Autres assurances, Réassurance
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	The Department for Environment, Food and Rural Affairs Nobel House, 17 Smith Square, London, SW1P 3JR
Autres informations	—

---

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:  
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

---

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**

**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE, sauf en ce qui concerne les produits relevant de l'annexe I du traité)

(2015/C 369/02)

Date d'adoption de la décision	22.07.2015	
Numéro de l'aide	SA.41466 (2015/N)	
État membre	Italie	
Région	BOLZANO-BOZEN	Régions non assistées
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aiuti per il pagamento di premi assicurativi nel settore zootecnico	
Base juridique	Disposizioni relative all'incentivazione in agricoltura, approvate con legge provinciale 14/12/1998, n. 11, e successive modifiche,	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Primes d'assurance	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 9 (millions) Budget annuel: EUR 1,8 (millions)	
Intensité	50 %	
Durée	01.01.2016 — 31.12.2020	
Secteurs économiques	Production animale	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Provincia autonoma di Bolzano, Ripartizione provinciale Agricoltura Via Brennero,6 39100 Bolzano	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	07.09.2015
--------------------------------	------------

Numéro de l'aide	SA.41692 (2015/N)	
État membre	Allemagne	
Région	BAYERN	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Bayern-Gemeinsame Richtlinie zur Förderung von Agrarumwelt-, Klima- und Tierschutzmaßnahmen (AUM) in Bayern; hier: — Zusatzleistung 03/16 (W16) Tierschonende Mahd im Vertragsnaturschutzprogramm des Bayerischen Staatsministeriums für Umwelt und Verbraucherschutz (Anlage 1 AUM-RL, S. 15); — erweiterter Zuwendungsempfängerkreis (Teil F III AUM-RL, S. 21): Andere Landbewirtschafter.	
Base juridique	Gemeinsame Richtlinie der Bayerischen Staatsministerien für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten (StMELF) und für Umwelt und Verbraucherschutz (StMUV) zur Förderung von Agrarumwelt-, Klima- und Tierschutzmaßnahmen (AUM) in Bayern vom 18. Dezember 2014 Bayerisches Naturschutzgesetz Bayerische Haushaltsordnung — BayHO nebst Verwaltungsvorschriften	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Engagements agro-environnementaux, Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 2,31 (millions) Budget annuel: EUR 0,385 (millions)	
Intensité	0 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	AGRICULTURE; SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ämter für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten in den Landkreisen sowie den kreisfreien Städten Bayerns	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site: <http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>



ISSN 1977-0936 (édition électronique)  
ISSN 1725-2431 (édition papier)



**Office des publications de l'Union européenne**  
2985 Luxembourg  
LUXEMBOURG

**FR**